

**Le rapport du Parlement européen dresse un constat sans détour : les drones sont devenus l'épine dorsale des guerres contemporaines et un révélateur brutal des vulnérabilités stratégiques de l'Europe. Ils ne sont plus un « système d'appoint », mais un facteur structurant de la supériorité opérationnelle, de la résilience des sociétés et de l'autonomie industrielle.**

Le texte part d'un fait désormais documenté par l'Ukraine : les drones infligent plus de pertes que tout autre armement conventionnel et façonnent autant la tactique que la stratégie. Du Donbass à Gaza, de la mer Noire à la Mer Rouge, ils assurent reconnaissance, ciblage, frappes de précision, logistique, guerre électronique, déminage, recherche-sauvetage et documentation des crimes de guerre. L'essor des drones navals ouvre un front supplémentaire, des attaques de ports aux menaces sur les routes commerciales et les infrastructures énergétiques en mer.

Le rapport insiste sur la montée des attaques hybrides et terroristes par drones, visant aéroports, réseaux électriques, navires marchands ou personnalités politiques, avec une capacité de nuisance disproportionnée au regard du coût des systèmes employés. Ces opérations, souvent menées en « zone grise », testent en permanence les réflexes de défense de l'UE et de l'OTAN.

## Dépendances critiques et retard industriel européen

L'un des fils rouges du rapport est la vulnérabilité de la chaîne d'approvisionnement européenne. Environ 60% des composants de drones proviennent des États-Unis et de la Chine, tandis que des acteurs chinois dominent capteurs, batteries, aimants, semi-conducteurs et optiques, jusqu'à 85% de la capacité mondiale de batteries lithium et 98% du raffinage des terres rares. Pékin a d'ailleurs durci en 2025 ses contrôles d'exportation sur ces matériaux, plaçant de fait l'industrie européenne des drones sous le régime de licences chinoises.

Face à ce constat, le rapport plaide pour une stratégie industrielle offensive : rapatriement de la fabrication de composants critiques, constitution de stocks stratégiques, montée en puissance de hubs régionaux de production et de maintenance, et création d'un « *Drone Sovereignty Index* » pour mesurer la dépendance aux composants non européens. Les drones sont explicitement considérés comme une capacité critique, nécessitant des investissements de masse dans des systèmes abordables, réparables et produits sur sol européen.

Sur le plan militaire, le rapport appelle à un aggiornamento doctrinal complet. Il recommande la généralisation des drones de contact au niveau des unités, l'intégration systématique de capacités anti-drones (guerre électronique, lasers, systèmes d'armes rapprochés, drones intercepteurs) sur tous les vecteurs majeurs - chars, blindés, navires, convois logistiques - et la création de « *murs de drones* » multi-couches pour la protection des forces et des infrastructures.

Le texte promeut la création d'unités de drones de combat organiques, intégrées aux brigades,

avec des cycles de décision décentralisés et des capacités de frappe autonomes, sur le modèle expérimenté par l'Ukraine. Il insiste sur l'urgence de former et certifier massivement des pilotes de drones et des spécialistes de la lutte anti-drones, à des standards comparables à ceux de l'artillerie ou des unités aériennes. En toile de fond, une exigence : accélérer drastiquement les cycles d'innovation, de test et de mise en service, en rompant avec les procédures d'acquisition trop lentes.

L'Ukraine occupe une place centrale dans le dispositif proposé. Le rapport rappelle que le pays produit déjà plus de 4,5 millions de drones par an en pleine guerre, avec des cycles d'innovation de trois à six mois, et un écosystème où civils, start-ups et forces armées co-innovent en temps réel. Les eurodéputés demandent que cette expérience soit systématiquement intégrée dans l'EDTIB, via des programmes conjoints, des co-entreprises, des échanges d'opérateurs et la présence d'une représentation de l'Agence européenne de défense en Ukraine.

Cette coopération doit aller de pair avec un soutien renforcé : investissements directs, accès aux instruments européens (SAFE, EDF, EDIP), utilisation des avoirs russes gelés pour financer la montée en puissance de la filière drone ukrainienne, et alignement des achats européens sur les besoins du champ de bataille ukrainien. L'Ukraine est ainsi présentée à la fois comme partenaire stratégique, fournisseur de solutions éprouvées et source essentielle de retour d'expérience doctrinal.

## **Soutien aux PME, simplification réglementaire et cadre éthique**

Le rapport souligne que près de 80% du tissu industriel des drones légers en Europe est composé de PME et de start-ups, moteurs de l'innovation mais freinés par la complexité des financements et des appels d'offres. Il recommande des procédures allégées, des mini-subsventions, des instruments de financement direct tolérant l'échec, des clusters régionaux et des joint-ventures avec les grands maîtres d'œuvre, afin de permettre à ces acteurs d'atteindre une masse critique.

Enfin, le texte encadre ce tournant technologique par un rappel des principes : respect du droit international humanitaire, maintien d'un « *human-in-the-loop* » sur l'usage de la force létale et encadrement des systèmes autonomes, en particulier des essais de drones activés par l'intelligence artificielle. Il appelle à harmoniser au niveau européen règles d'engagement, normes de certification, sécurité cyber et exigences de transparence, y compris pour l'emploi dual des drones dans la protection civile, la gestion de crise ou la surveillance des frontières.

[View Fullscreen](#)

[Aller au contenu PDF](#)